

REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNE DE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES
(Val d'Oise, 95370)

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS REGLEMENTAIRES

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales en ses articles L.2121-24, L.2122-29 et R.2121-10

accessible sur le site internet www.montigny95.fr

JANVIER-FEVRIER-MARS 2018

04-avr-18

Sommaire

La consultation de l'intégralité des actes peut être réalisée sur le site internet de la Commune et au service des Affaires Générales et transversales, situé au 14 rue Fortuné Charlot, Hôtel de Ville, 1er étage.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30

DECISIONS		
Thème	Numéro de l'acte	Intitulé de l'acte
Espaces verts	18.001	Marché à procédure adaptée avec la Société VERTE ENTREPRISE pour la fourniture et la pose de clôtures, de portillons et de pare-ballons.
Personnel	18.002	Convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne pour la mise à disposition d'une assistance retraite CNRACL.
Informatique	18.003	Contrat de maintenance des logiciels MELODIE OPUS, IMAGE OPUS et IBEMOL avec la Société ARPEGE.
Travaux	18.004	Marché à procédure concurrentielle avec négociation pour la construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 1 Gros œuvre étendu / clos / couvert.
Travaux	18.005	Marché à procédure concurrentielle avec négociation pour la construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 2 Cloisons doublages / faux plafonds.
Travaux	18.006	Marché à Procédure concurrentielle avec négociation pour la construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 3 Menuiseries intérieures / mobilier.
Travaux	18.007	Appel d'offres ouvert pour la construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 4 Revêtements de sols souples et durs.
Travaux	18.008	Appel d'offres ouvert pour la construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 5 peinture / signalétique.
Travaux	18.009	Procédure concurrentielle avec négociation pour la construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 6 Electricité CFO/CFA.
Travaux	18.010	Appel d'offres ouvert pour la construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 7 Chauffage / ventilation / plomberie.
Travaux	18.011	Appel d'offres ouvert pour la construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 8 Equipements de cuisine.
Travaux	18.012	Procédure concurrentielle avec négociation pour la construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 9 VRD
Culture	18.013	Contrat avec la Compagnie des Temps Réels pour quatre représentations scolaires du spectacle « Nombriil », organisées au centre culturel Picasso.
Espaces verts	18.014	Appel d'offre ouvert avec la Société Verte Entreprise pour les prestations d'entretien des espaces verts et boisés de la Commune.
Assurances	18.015	Avenant n° 1 de régularisation des cotisations 2017, portant sur le lot n° 4 flotte automobile de l'appel d'offres ouvert pour les marchés publics d'assurances.
Assurances	18.016	Avenant n° 5 de régularisation de la cotisation 2016 portant sur l'appel d'offres ouvert n° 12.017 pour les marchés publics d'assurances avec la Compagnie d'assurances SMACL- lot n° 4 : flotte automobile.

Personnel	18.017	Convention de participation financière avec GIP FCIP - CFA académique de Versailles pour une apprentie au CAP petite enfance.
Personnel	18.018	Convention de participation financière avec GIP FCIP - CFA académique de Versailles pour une apprentie au CAP petite enfance.
Travaux	18.019	Avenant n° 1 au marché à procédure adaptée avec la Société SOMEN pour les travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité de l'école Paul Cézanne – lot n° 1 désamiantage, remplacement des menuiseries métalliques et des stores intérieurs.
Travaux	18.020	Marché à procédure adaptée avec la Société EVEN France pour la fourniture de matériels et logiciels informatiques standards - lots 1 et 2.
Culture	18.021	Contrat de cession avec la Société Arthur World, pour le spectacle de Claudia TAGBO.
Education	18.022	Avenant n° 1 au marché d'acquisition de mobiliers de bureau, scolaires, fêtes et cérémonies pour la Commune de Montigny-lès-Cormeilles avec la Société Denis Papin Collectivité – lot n° 2, mobiliers scolaires.
Communication	18.023	Marché de distribution des publications municipales avec la Société ADREXO.
Enfance	18.024	Convention avec la Société Alain Lafon pour le spectacle "Les arts toute une histoire », afin de sensibiliser les enfants à la découverte de la nature.
Etat civil	18.025	Marché à procédure adaptée avec la Société REBITEC, pour la reprise de concessions échues et non renouvelée ou en terrain commun aux cimetières communaux Carlier et Paysager.
Communication	18.026	Contrat avec l'Association Olympio pour le spectacle "Lilou va d'avant", dans le cadre de la journée internationale de la femme.
Crèche	18.027	Contrat avec l'Association « Les Z'Herbes Folles », pour l'animation des ateliers «Tour de Ferme», à la Ferme de Pontoise.
Informatique	18.028	Contrat de maintenance du logiciel Maestro Opus avec la Société ARPEGE.
Education	18.029	Convention avec la Ligue de l'Enseignement du Val d'Oise pour la mise en place du programme Lire et Faire Lire sur la Commune de Montigny-lès-Cormeilles pour l'année scolaire 2018.
Administration générale	18.030	Marché à procédure adaptée avec la Société ALTERBURO Distribution pour les Fournitures de bureau, administratives diverses, enveloppes et papiers pour la Commune, le Centre Communal d'Action Sociale et la Caisse des écoles de Montigny-lès-Cormeilles - Lot n° 1 : fournitures de bureau.
Administration générale	18.031	Marché à procédure adaptée avec L'Entreprise Adaptée LEA, pour les fournitures de bureau, administratives diverses, enveloppes et papiers pour la Commune, le Centre Communal d'Action Sociale et la Caisse des écoles de Montigny-lès-Cormeilles, lot n° 2 : fournitures administratives diverses.
Administration générale	18.032	Marché à procédure adaptée avec la Société Papeteries la Victoire pour les Fournitures de bureau, administratives diverses, enveloppes et papiers pour la Commune, le Centre Communal d'Action Sociale et la Caisse des écoles de Montigny-lès-Cormeilles, lot n° 3 : fournitures d'enveloppes et papiers.
Administration générale	18.033	Avenant n° 2 avec la Société SALVA LOCATION, pour la location longue durée de véhicules, fournitures et installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques - Lot 1 : location longue durée de trois véhicules de tourisme.
Culture	18.034	Contrat de cession avec la Société 20h40 Productions pour le spectacle "Sur rendez-vous", de Chris Esquerre.
Bâtiments	18.035	Avenant n° 1 avec la Société Soleus pour le contrôle des équipements sportifs et de loisirs.
Culture	18.036	Contrat avec l'Association Cuivres Diffusion pour le spectacle Couleurs cuivres #2.

Education	18.037	Marché à procédure adaptée avec la Société Vidéo Synergie, pour l'acquisition, l'installation et la maintenance de tableaux et d'écrans numérique interactifs pour les écoles maternelles et élémentaires de Montigny-lès-Cormeilles.
Enfance	18.038	Contrat avec Monsieur Laurent DEBROISE pour la location de 4 trampolines.
Personnel	18.039	Convention de mise à disposition de locaux à la Commune de la Frette-sur-Seine.

DELIBERATIONS		
Thème	Numéro de l'acte	Intitulé de l'acte
Administration Générale	18.001	Autorisation donnée au Maire d'approuver et de signer un règlement de mise à disposition d'équipements de vidéo-protection à intervenir entre la Communauté d'Agglomération Val Parisis et les quinze communes de l'agglomération.
Administration Générale	18.002	Prise de la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) - Modification des statuts de la CA Val Parisis.
Administration Générale	18.003	Convention de déneigement et de salage entre la Communauté d'Agglomération Val Parisis et la Commune de Montigny-lès-Cormeilles.
Administration Générale	18.004	Intégration de la Commune de Montigny-lès-Cormeilles en tant que membre du Réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation de Centre-ville en mouvement.
Administration Générale	18.005	Modification de la composition des commissions municipales.
Personnel	18.006	Créations de postes.
Personnel	18.007	Création des postes de chargé de mission auprès de la DGS, responsable de service Etat Civil et animateur Multimédia et suppression du poste de menuisier.
Finances	18.008	Débat d'orientation budgétaire de la Commune pour 2018.
Finances	18.009	Demande de subvention au Commissariat Général à l'Egalité des Territoires dans le cadre de la programmation du Contrat de Ville.
Finances	18.010	Demande de financement dans le cadre de la dotation budgétaire de soutien à l'investissement local prévue à l'article L.2334-42 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Urbanisme	18.011	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de procéder à la division cadastrale du terrain communal sis 14 rue Fortuné Charlot (parcelles AB 432 à 435) et à son déclassement anticipé du domaine public communal.
Urbanisme	18.012	Candidature à l'appel à projets "Repenser la périphérie commerciale" lancé par le Ministère de la cohésion des territoires.
Urbanisme	18.013	Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme et définition des modalités de concertation.
Urbanisme	18.014	Autorisation accordée à Monsieur le Maire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour l'aménagement de jardins familiaux et la pose d'abris sur le terrain sis rue Auguste Renoir face à la salle multi-activités Léonard de Vinci.
Urbanisme	18.015	Dénomination d'équipements et d'espaces publics sur le quartier de la Gare.
Vivre Ensemble	18.016	Modification des règlements intérieurs des actions proposées par le service des Sports et de la Vie associative.
Jeunesse	18.017	Approbation du règlement intérieur du service Jeunesse.
Culture	18.018	Modification du règlement intérieur de l'école municipale de musique.
Culture	18.019	Approbation du règlement du jeu-concours relatif au cinéma.
Administration Générale	18.020	Protection fonctionnelle d'un élu et d'un agent suite à un courrier anonyme diffamatoire reçu le 14 février 2018.

Finances	18.021	Dissolution du budget annexe assainissement.
Finances	18.022	Reprise anticipée des résultats 2017 et prévision d'affectation au budget primitif 2018 de la commune.
Finances	18.023	Approbation du budget primitif communal 2018.
Finances	18.024	Taux des taxes directes locales 2018.
Finances	18.025	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise pour l'école municipale de musique dans le cadre de l'aide à la structuration des établissements d'enseignement artistique spécialisé.
Finances	18.026	Demande de subvention dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.
Administration Générale	18.027	Autorisation donnée au Maire de signer l'adhésion à un groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures 2019-2022 coordonné par le centre interdépartemental de gestion de la grande couronne de la région Île-de-France.
Personnel	18.028	Avenant à la convention d'objectifs et de financement entre la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise et la Commune.
Urbanisme	18.029	Acquisition d'un immeuble sis 3 Grande Rue.
Urbanisme	18.030	Adhésion de la Commune au programme "Action Cœur de Ville".
Urbanisme	18.031	Acquisition d'un terrain de 1 612 m ² sis rue Serge Launay dans une zone naturelle à vocation de loisirs.
Urbanisme	18.032	Acceptation de la donation de la parcelle cadastrée AM n°195, propriété de Madame Laheurte.
Urbanisme	18.033	Dénomination de rues sur le quartier de la Gare.
Urbanisme	18.034	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour les travaux d'aménagement de salles de classe dans l'école Paul Bert, sise 9 allée Watteau / 116 rue Alfred de Musset.
Urbanisme	18.035	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour les travaux d'aménagement de salles de classe dans l'école Emile Glay, sise 77 rue Fortuné Charlot.
Urbanisme	18.036	Projet d'aménagement du carrefour de la Patte d'Oie d'Herblay sur la RD14 et du diffuseur A15/RD392 - Objectifs et modalités de concertation.
Culture	18.037	Convention de partenariat avec la société Cultura Socultur, dans le cadre du concours photo organisé du 15 juin au 15 septembre 2018.
Culture	18.038	Convention de partenariat avec la société Cultura Socultur dans le cadre de la soirée « Nous les Humains », le 5 avril 2018.
Culture	18.039	Convention de partenariat avec CIC dans le cadre de la programmation estivale 2018.

ARRETES		
Thème	Numéro de l'acte	Intitulé de l'acte
Voirie	18.001	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation rue de Conflans.
Travaux	18.002	Arrêté relatif à l'autorisation de travaux d'enlèvement des graffitis sur la Commune.
Travaux	18.003	Arrêté portant sur les travaux d'entretien sur les installations lumineuses tricolores de la ville.
Travaux	18.004	Arrêté portant sur les travaux d'entretien des installations d'éclairage public de la ville.
Espace public	18.005	Arrêté relatif à l'autorisation de désherbage des voies communales.
Travaux	18.006	Arrêté relatif à l'autorisation de travaux de balayage mécanique et manuel de la voirie communale et de collecte des feuilles mortes.
Voirie	18.007	Arrêté réglementant le stationnement de camions médicaux.
Environnement	18.008	Arrêté portant autorisation de traitement anti rongeurs sur le domaine public.

Entretien	18.010	Arrêté relatif à l'autorisation d'entretien des aires de jeux de la ville.
Travaux	18.011	Arrêté annuel portant sur les travaux de signalisations horizontale et verticale sur la commune.
Voirie	18.012	Arrêté permanent réglementant la circulation et le stationnement pour des travaux sur l'ensemble de la commune.
Voirie	18.013	Arrêté permanent réglementant la circulation et le stationnement pour des travaux de voirie sur l'ensemble de la commune.
Voirie	18.015	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement rue Gravet, rue des Genêts, rue de l'Espérance, rue Aristide Briand, rue de la Croix Blanche, rue Jacques Verniol, rue des Genêts, boulevard Victor Bordier, rue des Frances, avenue de la Libération, rue du Général de Gaulle.
Voirie	18.016	Arrêté réglementant le stationnement Parking Picasso.
Administration générale	18.017	Arrêté règlementant la vente de boissons alcoolisées dans les épiceries après 22h00.
Voirie	18.018	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation rue de Conflans.
Voirie	18.019	Arrêté provisoire relatif au stationnement d'un camion impasse Victor Hugo.
Voirie	18.020	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement avenue Fernand Bommelle.
Voirie	18.021	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement avenue Fernand Bommelle.
Environnement	18.022	Arrêté d'ouverture de l'enseigne PIZZERIA "DEL ARTE" sise 82 boulevard Victor Bordier 95370 MONTIGNY-LES-CORMEILLES.
Environnement	18.023	Arrêté d'ouverture de l'enseigne RESTAURANT "LEON DE BRUXELLES" sise 82 boulevard Victor Bordier 95370 MONTIGNY-LES-CORMEILLES.
Voirie	18.024	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation rue de Conflans.
Voirie	18.025	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement rue Jacques Verniol.
Voirie	18.026	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation rue des Ruisseaux.
Voirie	18.027	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation place Eugène Delacroix.
Voirie	18.028	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation boulevard Victor Bordier.
Voirie	18.032	Arrêté permanent réglementant la circulation et le stationnement pour des travaux de voirie sur certaines voies communales.
Environnement	18.033	Arrêté portant réglementation sur la présence de chariots libre-service sur la voie publique.
Voirie	18.034	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation rue Anatole France.
Voirie	18.036	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation rue des Glaises.
Voirie	18.037	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement avenue Fernand Bommelle.
Environnement	18.038	Arrêté d'ouverture de l'enseigne BEL CHOU'S sise Centre commercial Carrefour – Boulevard Victor Bordier.
Environnement	18.039	Arrêté d'ouverture de l'enseigne BOULANGERIE "LA GRIOTTE" sise Centre commercial Carrefour – Boulevard Victor Bordier.
Administration générale	18.040	Arrêté portant modification de délégations de fonctions et de signatures aux adjoints et conseillers municipaux.
Voirie	18.041	Arrêté provisoire relatif au stationnement d'un camion avenue des Frances.
Voirie	18.043	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation rue Madar.

Voirie	18.044	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement avenue Fernand Bommelle.
Voirie	18.045	Arrêté portant autorisation d'occupation du domaine public avenue Fernand Bommelle.
Voirie	18.046	Arrêté réglementant la circulation et le stationnement rue des Cordes.
Voirie	18.047	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement avenue Fernand Bommelle.
Voirie	18.048	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement rue Jacques Verniol.
Voirie	18.049	Arrêté réglementant la circulation et le stationnement rue Victor Hugo.
Voirie	18.050	Arrêté portant mise en demeure de présenter l'intégralité des documents relatifs au permis de détention d'un chien de 1ère catégorie.
Voirie	18.051	Arrêté autorisant le stationnement à titre exceptionnel d'une unité dentaire mobile rue Auguste Renoir.
Voirie	18.052	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement impasse Victor Hugo.
Voirie	18.053	Arrêté relatif à l'autorisation de travaux d'entretien sur les espaces verts de la Ville.
Voirie	18.054	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation rue des Glaises.
Voirie	18.055	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation rue du Général de Gaulle.
Voirie	18.060	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation rue Pierre Carlier.
Voirie	18.061	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation rue d'Argenteuil.
Administration générale	18.063	Arrêté donnant délégation provisoire de signature à Messieurs Marcel Saint Aubin et Philippe BENNAB.
Voirie	18.064	Arrêté autorisant l'installation d'une grue au 209 rue du Général De Gaulle.
Voirie	18.065	Arrêté réglementant la circulation et le stationnement rue Nelson Mandela.
Voirie	18.067	Arrêté portant autorisation d'occupation du domaine public avenue de la Libération.
Voirie	18.068	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement rue Auguste Renoir.
Voirie	18.069	Arrêté portant sur l'autorisation de défrichage du Bois de Boissy.
Voirie	18.070	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement rue Victor Hugo, rue Auguste Renoir, rue de la République, avenue Aristide Maillol, rue du Général de Gaulle et Grande Rue
Voirie	18.071	Arrêté autorisant l'installation de deux grues rue du Général de Gaulle.
Voirie	18.072	Arrêté portant sur l'abrogation de l'arrêté n° 17.589 du 18 décembre 2017 relatif à la création de deux places de stationnement pour personnes à mobilité réduite rue Pierre Curie.
Voirie	18.073	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement avenue de la Libération.
Voirie	18.074	Arrêté réglementant la circulation et le stationnement rue Anatole France.
Voirie	18.075	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement avenue Fernand Bommelle.
Voirie	18.077	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation rue de la République, rue Auguste RENOIR et avenue Aristide Maillol.
Voirie	18.078	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation avenue Fernand Bommelle.
Voirie	18.079	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement rue Général de Gaulle.
Voirie	18.080	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement rue du Général de Gaulle et avenue Fernand Bommelle.

Voirie	18.081	Arrêté portant autorisation d'emprise d'un chantier sur le domaine public, rue du Général de Gaulle.
Voirie	18.082	Arrêté portant autorisation d'occupation du domaine public rue du Général de Gaulle.
Voirie	18.084	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation rue de Conflans.
Voirie	18.085	Arrêté réglementant la circulation et le stationnement avenue Aristide Maillol entre la rue Jacques Daguerre et la rue Victor Hugo pendant la cérémonie du 56ème anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie.
Voirie	18.087	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement rue Victor Hugo, rue Auguste Renoir, rue de la République, avenue Aristide Maillol, rue du Général de Gaulle et Grande Rue.
Voirie	18.088	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement rue Fortuné Charlot.
Voirie	18.089	Arrêté municipal de péril imminent rue Auguste Renoir.
Voirie	18.091	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement rue Gravet.
Voirie	18.092	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation rue de la Halte.
Voirie	18.093	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation avenue de la Libération.
Voirie	18.094	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement avenue Aristide Maillol.
Voirie	18.095	Arrêté de mise en demeure d'enlèvement de dépôts sauvages de déchets.
Voirie	18.096	Arrêté portant sur l'autorisation d'organiser une chasse aux œufs de printemps.
Voirie	18.097	Arrêté visant à habilitier Madame NAITSLIMANE en sa qualité d'inspecteur salubrité pour lutter contre l'habitat indigne et tout manquement aux règles d'hygiène des logements sur la Commune de Montigny-lès-Cormeilles.
Voirie	18.098	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement avenue Fernand Bommelle.
Voirie	18.099	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation avenue Fernand Bommelle et rue du Général de Gaulle.
Voirie	18.100	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement rue du Général de Gaulle.
Voirie	18.101	Arrêté réglementant la circulation et le stationnement allée des Fleurs.
Voirie	18.103	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation allée des Fleurs.
Voirie	18.104	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement rue du Général de Gaulle.
Environnement	18.106	Arrêté portant réglementation au permis de détention d'un chien de 1ère catégorie.
Environnement	18.107	Arrêté portant réglementation au permis de détention d'un chien de 1ère catégorie.
Urbanisme	18.108	Arrêté portant réglementation sur la circulation du jardin de la propriété sise 9 rue des Bergères.
Voirie	18.109	Arrêté portant autorisation pour le passage d'une randonnée pédestre.
Voirie	18.110	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement avenue Fernand Bommelle.
Voirie	18.112	Arrêté portant sur le carnaval organisé par la ville le samedi 26 mai 2018.
Voirie	18.113	Arrêté portant autorisation sur la circulation et l'arrêt momentané d'un petit train routier.
Voirie	18.114	Arrêté réglementant la circulation et le stationnement rue Gravet.
Voirie	18.116	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement rue Auguste Renoir, angle rue Horace Vernet.

Voirie	18.117	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation sente des Bergères.
Voirie	18.118	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation rue de la Halte.
Voirie	18.119	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation boulevard de Pontoise.
Voirie	18.120	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation avenue Fernand Bommelle.
Voirie	18.121	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement rue de la Gare.
Voirie	18.122	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement rue de la Gare.
Voirie	18.124	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement avenue Aristide Maillol.
Voirie	18.125	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement rue des Genêts.
Voirie	18.126	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation rue Gravet.
Voirie	18.127	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement impasse des Hautes Bornes.
Voirie	18.130	Arrêté d'occupation du domaine public.
Voirie	18.131	Arrêté réglementant la circulation et le stationnement rue de Conflans.
Voirie	18.132	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement impasse de la Carrière.
Voirie	18.133	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation rue de la Halte.
Voirie	18.136	Arrêté portant règlementation sur le stationnement sur le quai de déchargement de l'espace Léonard de Vinci / René Char.
Voirie	18.138	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation avenue des Fauvettes.
Voirie	18.139	Arrêté portant réglementation sur le stationnement et la circulation impasse des Hautes Bornes .
Voirie	18.140	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement parking de l'Hôtel de Ville.
Voirie	18.141	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement avenue Fernand Bommelle.
Voirie	18.142	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement rue Anatole France.
Voirie	18.143	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement impasse des Hautes Bornes.
Voirie	18.144	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement parking de l'Hôtel de Ville.
Voirie	18.145	Arrêté portant réglementation sur la circulation et le stationnement rue des Glaises.
Voirie	18.146	réglementation permanente relative à la sécurisation de la circulation des cyclistes aux carrefours à feux tricolores.
Voirie	18.147	Arrêté réglementant la circulation et le stationnement rue Gravet.

N° DEC.2018.0001

Commune de Montigny-lès-Cormeilles



DECISION

Prise en vertu de la délégation du Conseil Municipal

DEC.2018.0001 - Marché à procédure adaptée pour la fourniture et la pose de clôtures, de portillons et de pare-ballons avec la Société VERTE ENTREPRISE.

Le Maire de la Ville de Montigny-lès-Cormeilles,

Agissant en vertu de la délibération n°17.112 du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2017 portant délégation de pouvoirs,

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles 27, 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Considérant qu'il est nécessaire de faire appel à une entreprise pour la fourniture et la pose de clôtures, de portillons et de pare-ballons.

Après avoir procédé à la mise en concurrence et à l'analyse des offres,

DECIDE de signer ledit marché avec la Société VERTE ENTREPRISE, sise 170 rue d'Ombreval à Domont (95330), représentée par Madame Cécile PIQUET, Représentante Légale, qui a proposé l'offre économiquement la plus avantageuse pour une durée d'un an reconductible trois fois avec tacite reconduction et pour un montant maximum de 100 000 € HT par an soit 400 000 € HT pour la durée du marché,

PRECISE que les dépenses seront prélevées au gestionnaire BAT-VEV section investissement.

Fait à Montigny-lès-Cormeilles,
le 2 janvier 2018.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,

Philippe BENNAB


N° DEC.2018.0002

Commune de Montigny-lès-Cormeilles



DECISION

Prise en vertu de la délégation du Conseil Municipal

DEC.2018.0002 - Convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne pour la mise à disposition d'une assistance retraite CNRACL.

Le Maire de la Ville de Montigny-lès-Cormeilles,

Agissant en vertu de la délibération n°17.112 du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2017 portant délégation de pouvoirs,

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la décision du Maire n° 15.002 du 12 janvier 2015,

Considérant qu'il est nécessaire de passer une convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion (C.I.G) de la Grande Couronne de la Région d'Ile-de-France, sis 15 rue Boileau à VERSAILLES (78000), représenté par Monsieur Jean-François PEUMERY, Président, afin de renouveler la convention de prise en charge des dossiers administratifs CNRACL,

Vu la convention et ses annexes établies par le C.I.G de la Grande Couronne, proposant un service d'assistance retraite CNRACL,

DECIDE de signer ladite convention avec le C.I.G pour une durée de trois ans à compter de la notification,

PRECISE que le tarif horaire fixé en 2017 est de 53.75 euros par heure de travail, et sera imputé au gestionnaire PERS, sous fonction 020 0, article 6218.

PRECISE que la dépense est inscrite au budget en cours.

Fait à Montigny-lès-Cormeilles,
le 2 janvier 2018.

Pour Le Maire,
L'Adjoint Délégué,
Philippe BENNAB

N° DEC.2018.0003

Commune de Montigny-lès-Cormeilles



DECISION

Prise en vertu de la délégation du Conseil Municipal

DEC.2018.0003 - Contrat de maintenance des logiciels MELODIE OPUS, IMAGE OPUS et IBEMOL avec la Société ARPEGE.

Le Maire de la Ville de Montigny-lès-Cormeilles,

Agissant en vertu de la délibération n°17.112 du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2017 portant délégation de pouvoirs,

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le contrat de maintenance proposé par la Société ARPEGE, sise 13 rue de la Loire – CS 23619 à Saint-Sébastien sur Loire Cedex (44236), représentée par Monsieur Bruno BERTHELEME, Président,

Considérant qu'il est nécessaire de passer un contrat de maintenance et licence d'utilisation des logiciels MELODIE OPUS, IMAGE OPUS et IBEMOL avec la Société ARPEGE,

DECIDE de signer ledit contrat avec la Société ARPEGE, conclu jusqu'au 31 décembre 2018 et renouvelable tacitement tous les ans sans pouvoir excéder 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2022,

PRECISE que le contrat prendra effet le 1^{er} juin 2018,

PRECISE que la redevance annuelle s'élève à 1 072 € HT, soit 1 286, 40 € TTC et que la dépense sera imputée au gestionnaire INF, sous fonction 020 0, article 615610 du budget communal. Elle est révisable dans les conditions de l'article 9 du contrat.

Fait à Montigny-lès-Cormeilles,
le 8 janvier 2018.

Jean-Noël CARPENTIER



N° DEC.2018.0004

Commune de Montigny-lès-Cormeilles



DECISION

Prise en vertu de la délégation du Conseil Municipal

DEC.2018.0004 - Procédure concurrentielle avec négociation pour la construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 1 Gros œuvre étendu / clos / couvert.

Le Maire de la Ville de Montigny-lès-Cormeilles,

Agissant en vertu de la délibération n°17.112 du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2017 portant délégation de pouvoirs,

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu les articles 25, 59, 71 à 73 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu la décision n° 2017.0124 du 28 novembre 2017,

Considérant qu'il est nécessaire de faire appel à une entreprise pour construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 1 Gros œuvre étendu / clos / couvert,

Considérant la décision de la Commission d'appel d'offres en date du 19 décembre 2017 d'attribuer le marché à la Société FAYOLLE ET FILS,

Après avoir procédé à la mise en concurrence et à l'analyse des offres,

AUTORISE la Société CITALLIOS, mandataire de la Commune, à signer ledit marché avec la Société FAYOLLE ET FILS, sise 30 rue de l'Egalité CS 30009 à Soisy-sous-Montmorency cedex (95232), représentée par Monsieur Louis MARANDAS, Président, qui a proposé l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 5 508 851,82 € HT.

Fait à Montigny-lès-Cormeilles,
le 8 janvier 2018.

Jean-Noël CARPENTIER



N° DEC.2018.0005

Commune de Montigny-lès-Cormeilles



DECISION

Prise en vertu de la délégation du Conseil Municipal

DEC.2018.0005 - Procédure concurrentielle avec négociation pour la construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 2 Cloisons doublages / faux plafonds.

Le Maire de la Ville de Montigny-lès-Cormeilles,

Agissant en vertu de la délibération n°17.112 du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2017 portant délégation de pouvoirs,

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu les articles 25, 59, 71 à 73 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu la décision n° 2017.0125 du 28 novembre 2017,

Considérant qu'il est nécessaire de faire appel à une entreprise pour construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 2 Cloisons doublages / faux plafonds,

Considérant la décision de la Commission d'appel d'offres en date du 19 décembre 2017 d'attribuer le marché à la Société SERTAC,

Après avoir procédé à la mise en concurrence et à l'analyse des offres,

AUTORISE la Société CITALLIOS, mandataire de la Commune, à signer ledit marché avec la Société SERTAC sise 7 rue Salvador Allende 91120 PALAISEAU, représentée par Monsieur Baptiste ERGAND, Gérant, qui a proposé l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 341 933,50 € HT.

Fait à Montigny-lès-Cormeilles,
le 8 janvier 2018.

Jean-Noël CARPENTIER



N° DEC.2018.0006

Commune de Montigny-lès-Cormeilles



DECISION

Prise en vertu de la délégation du Conseil Municipal

DEC.2018.0006 - Procédure concurrentielle avec négociation pour la construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 3 Menuiseries intérieures / mobilier.

Le Maire de la Ville de Montigny-lès-Cormeilles,

Agissant en vertu de la délibération n°17.112 du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2017 portant délégation de pouvoirs,

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu les articles 25, 59, 71 à 73 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu la décision n° 2017.0126 du 28 novembre 2017,

Considérant qu'il est nécessaire de faire appel à une entreprise pour construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 3 Menuiseries intérieures / mobilier,

Considérant la décision de la Commission d'appel d'offres en date du 19 décembre 2017 d'attribuer le marché à la Société JPV BÂTIMENT,

Après avoir procédé à la mise en concurrence et à l'analyse des offres,

AUTORISE la Société CITALLIOS, mandataire de la Commune, à signer ledit marché avec la Société JPV BÂTIMENT sise 590 rue Jacques Monod BP 1720 27017 EVREUX cedex, représentée par Monsieur Éric VENDEVILLE, Président, qui a proposé l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 532 056,22 € HT.

Fait à Montigny-lès-Cormeilles,
le 8 janvier 2018.

Jean-Noël CARPENTIER



N° DEC.2018.0007

Commune de Montigny-lès-Cormeilles



DECISION

Prise en vertu de la délégation du Conseil Municipal

DEC.2018.0007 - Appel d'offres ouvert pour la construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 4 Revêtements de sols souples et durs.

Le Maire de la Ville de Montigny-lès-Cormeilles,

Agissant en vertu de la délibération n°17.112 du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2017 portant délégation de pouvoirs,

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu les articles 25, 66 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Considérant qu'il est nécessaire de faire appel à une entreprise pour construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 4 Revêtements de sols souples et durs,

Considérant la décision de la Commission d'appel d'offres en date du 19 décembre 2017 d'attribuer le marché à l'EURL SOCIETE NOUVELLE ISSY DECOR (S.N.I.D.),

Après avoir procédé à la mise en concurrence et à l'analyse des offres,

AUTORISE la Société CITALLIOS, mandataire de la Commune, à signer ledit marché avec la Société S.N.I.D. sise 39 rue René Légé 92700 COLOMBES représentée par Monsieur Johan RAFFI, Gérant, qui a proposé l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 318 816,13 € HT.

Fait à Montigny-lès-Cormeilles,
le 8 janvier 2018.

Jean-Noël CARPENTIER

Maire



N° DEC.2018.0008

Commune de Montigny-lès-Cormeilles



DECISION

Prise en vertu de la délégation du Conseil Municipal

DEC.2018.0008 - Appel d'offres ouvert pour la construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 5 peinture / signalétique.

Le Maire de la Ville de Montigny-lès-Cormeilles,

Agissant en vertu de la délibération n°17.112 du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2017 portant délégation de pouvoirs,

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu les articles 25, 66 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Considérant qu'il est nécessaire de faire appel à une entreprise pour construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 5 peinture / signalétique,

Considérant la décision de la Commission d'appel d'offres en date du 19 décembre 2017 d'attribuer le marché à la Société LAUMAX,

Après avoir procédé à la mise en concurrence et à l'analyse des offres,

AUTORISE la Société CITALLIOS, mandataire de la Commune, à signer ledit marché avec la Société LAUMAX sise 41 avenue de la République 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS représentée par Monsieur Mario PASINI, Gérant, qui a proposé l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 126 999,70 € HT.

Fait à Montigny-lès-Cormeilles,
le 8 janvier 2018.

Jean-Noël CARPENTIER



N° DEC.2018.0009

Commune de Montigny-lès-Cormeilles



DECISION

Prise en vertu de la délégation du Conseil Municipal

DEC.2018.0009 - Procédure concurrentielle avec négociation pour la construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 6 Electricité CFO / CFA.

Le Maire de la Ville de Montigny-lès-Cormeilles,

Agissant en vertu de la délibération n°17.112 du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2017 portant délégation de pouvoirs,

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu les articles 25, 59, 71 à 73 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu la décision n° 2017.0127 du 28 novembre 2017,

Considérant qu'il est nécessaire de faire appel à une entreprise pour construction du complexe scolaire de la ZAC de la Gare à Montigny-lès-Cormeilles – lot n° 6 Electricité CFO / CFA,

Considérant la décision de la Commission d'appel d'offres en date du 19 décembre 2017 d'attribuer le marché à la Société GSE,

Après avoir procédé à la mise en concurrence et à l'analyse des offres,

AUTORISE la Société CITALLIOS, mandataire de la Commune, à signer ledit marché avec la Société GSE sise 43 rue Auguste Renoir 95370 à Montigny-lès-Cormeilles, représentée par Monsieur Jean-Pierre GOUGET, Président, qui a proposé l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 499 341,99 HT.

Fait à Montigny-lès-Cormeilles,
le 8 janvier 2018.

Jean-Noël CARPENTIER
Maire